

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

- Ne cachez jamais les clés pour qu'un chauffeur de relève les récupère.
- Conservez les documents relatifs au chargement en lieu sûr. Ils peuvent être utilisés pour revendiquer le titre des marchandises.
- Ne laissez jamais d'objets de valeur en vue dans votre véhicule, qu'il s'agisse d'équipement amovible ou d'effets personnels.
- Vérifiez tout défaut de sécurité sur votre véhicule – des problèmes de serrure, de boulons, de courroies, de dispositifs antivol etc. dans le cadre de votre tournée quotidienne d'inspection. Tout problème au niveau de l'un quelconque des éléments de sécurité doit être signalé immédiatement.

SÉCURITÉ SUR LA ROUTE

- Enlevez les clés de contact et fermez à clé les portes du camion et la remorque chaque fois que vous devez laisser votre véhicule sans surveillance – même pour aller payer du carburant ou lorsque vous êtes en livraison.
- Dans la mesure du possible, ne prenez pas l'habitude de vous arrêter pour acheter des cigarettes, des journaux, etc. Essayez d'y penser avant de partir.
- Fermez les vitres lorsque vous n'êtes pas à l'intérieur du véhicule.
- Fermez à clé toutes les portes lorsque vous dormez dans le camion. Essayez de garer le véhicule contre un mur ou contre une barrière solide pour couper tout accès par les portes arrière.
- N'oubliez pas cependant que le dessus et les côtés du véhicule resteront vulnérables.
- Si votre véhicule est équipé de dispositifs antivol – servez-vous en.
- Ne faites pas monter de passagers non autorisés dans le véhicule.
- Lorsque vous transportez des chargements de valeur, voyagez en convoi avec des chauffeurs de connaissance et de confiance si possible. Méfiez-vous des faux officiels – demandez toujours des preuves d'identité.

RÈGLEMENT DU CARBURANT

- Vérifiez que le volume de carburant pour lequel vous signez correspond bien à celui qui est indiqué sur la pompe.
- Si vous utilisez une carte de carburant, ne la perdez pas de vue pendant tout le déroulement de la transaction.
- Si vous perdez votre carte de carburant, signalez-le immédiatement.

LIVRAISONS

- Lorsque vous arrivez sur le lieu de livraison, n'acceptez jamais de confier votre véhicule à quiconque ni d'effectuer la livraison ailleurs à moins que cette action ne soit pleinement légitime.
- Assurez-vous que la personne qui réceptionne les marchandises est bien habilitée à le faire.

CHARGEMENTS

- Vérifiez que le véhicule est correctement chargé.
- Contrôlez systématiquement les documents de transport par rapport à la description et à la quantité du chargement.
- Signalez toute irrégularité au niveau du chargement, de la fermeture, des scellés ou des documents de transport.

STATIONNEMENT EN TOUTE SÉCURITÉ

- Veillez à ne pas laisser votre remorque sans surveillance sur de petites aires de stationnement.
- Dans la mesure du possible, effectuez vos arrêts de nuit sur des zones aménagées et sûres. Ne prenez pas l'habitude de stationner dans des lieux dangereux.
- Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance dans une zone isolée ni, la nuit, dans un secteur mal éclairé. Mettez votre véhicule bien en vue si vous devez le laisser sans surveillance.

PLANIFIEZ

- Si vous faites le même trajet régulièrement, étudiez dans quelle mesure l'itinéraire/les horaires peuvent en être modifiés, et si ces changements sont envisageables ou autorisés.

SOYEZ VIGILANT

- Soyez vigilant par rapport aux propositions d'aide que vous feraient des inconnus auxquels vous n'avez rien demandé, et traitez avec la plus grande précaution les signaux donnés par les autres chauffeurs pour vous indiquer un problème au niveau de votre véhicule.
- Ne parlez pas de votre chargement ni de l'itinéraire que vous prévoyez d'emprunter en public ni à la radio. Faites attention lorsque vous demandez conseils à des inconnus sur des installations de stationnement situées à l'écart de la route.
- Soyez vigilant et restez sur vos gardes lorsque vous retournez seul à votre véhicule. Si vous voyez des véhicules ou des individus suspects dans les alentours immédiats, relevez des descriptions, la plaque d'immatriculation, etc.
- Après une pause ou un arrêt au cours duquel le véhicule est resté sans surveillance, recherchez les éventuels signes d'acte de malveillance au niveau des portes, des courroies ou de la tôle.
- En cas de panne, envisagez toujours la possibilité d'un acte de malveillance ou d'un sabotage. Tenez toujours compte de la sécurité de votre chargement si vous devez quitter le véhicule.
- En cas de vol avec effraction d'un véhicule, bloquez immédiatement votre carte de carburant en faisant opposition (les auteurs du crime organisé imitent les cartes de carburant).
- Déclarez toujours l'infraction à un poste de police même si aucun objet ne manque.
- Gardez séparément votre carte de carburant et votre code PIN (numéro d'identification personnel).
- N'utilisez pas le même code PIN pour toute l'entreprise (conseils aux chefs d'entreprise).
- Modifiez régulièrement votre code PIN surtout si votre entreprise a procédé à des changements au niveau du personnel (conseils aux chefs d'entreprise).

DÉPLACEMENTS INTERNATIONAUX

- Laissez à votre entreprise des copies de tous les documents personnels nécessaires et de ceux relatifs au véhicule et au chargement.
- Restez en contact régulier avec la base.